

Site historique et archéologique

MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Un témoin de l'évolution de Montréal

Construit en 1703 par la famille LeBer, le fort a eu une fonction tantôt résidentielle, tantôt commerciale et tantôt militaire, avant d'être incendié par les troupes américaines en 1776. Il rappelle à la fois les débuts difficiles de l'établissement français, la traite des fourrures, les guerres iroquoises, ainsi que la période romantique pendant laquelle le fort a été entretenu comme une ruine pittoresque.

Le site du Fort-Senneville a été classé site historique et archéologique en vertu de la Loi sur les biens culturels, par la ministre de la Culture et des Communications, le 27 novembre 2003.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.

**Ministère de la Culture et
des Communications**
Direction de Montréal
480, boul. Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

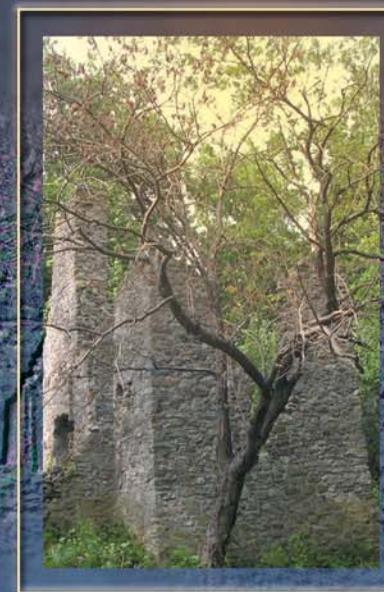
Crédits photographiques
Ministère de la Culture et des Communications
Archives photographiques Notman, musée McCord.
Ruines du « Fort Senneville » : Ville de Montréal. Gestion
de documents et archives. BM99-S1D1-0127

Culture
et Communications
Québec 



SITE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU FORT-SENNEVILLE

Montréal



Design : Vallières Communication

Québec 

SENNEVILLE, UNE PLAQUE TOURNANTE DE LA TRAITE DES FOURRURES

Situé à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, le fief Senneville occupe un emplacement clé au XVII^e siècle pour commercer avec les Amérindiens chargés de fourrures qui descendent la rivière des Outaouais en direction de Montréal.

LE FIEF

En 1672, le fief est d'abord concédé par les Sulpiciens, seigneurs de l'île, à Michel-Sidrac Dugué de Boisbriant, ancien capitaine du régiment de Carignan-Sallière. Sept ans plus tard, Dugué remet son fief, alors nommé Boisbriant, aux riches marchands Charles Lemoyne et Jacques LeBer pour régler une dette. Partenaires dans la traite des fourrures depuis les années 1660, Lemoyne et LeBer étendent graduellement leurs activités en établissant des postes de traite à des points stratégiques du lac Saint-Louis. En 1683, les associés se partagent leurs principaux actifs et LeBer devient alors l'unique propriétaire du fief qu'il renomme Senneville, du nom d'un petit village de sa Normandie natale, Senneville-sur-Fécamp. La reprise de la guerre avec les Iroquois l'amène à y construire un moulin fortifié (1686) afin de protéger ses activités commerciales.

LE FORT

De 1702 à 1703, Jacques LeBer de Senneville, fils de Jacques LeBer, fait ériger un fort à proximité du moulin, face à l'île aux Tourtes. Bastionné aux quatre coins, le fort consiste en une maison de deux étages, dont la façade sud forme un des murs de courtine, et en une cour fermée par les autres murs de l'enceinte.

La construction du fort Senneville témoigne à la fois du statut social de la famille marchande la plus riche de Montréal à cette époque, de l'importance accordée au potentiel commercial de ce site par les LeBer et des risques d'attaques amérindiennes qui planent toujours sur la ville en ce début du XVIII^e siècle. Le fort, dont les plans ont probablement été dressés par un ingénieur militaire en poste dans la colonie, est une des premières fortifications de pierre de l'île de Montréal. En effet, il n'en existait qu'un seul dans l'île en ce temps-là, le fort de la Montagne, et un seul aux abords, le fort de Longueuil. La ville de Montréal ne sera protégée par une enceinte de pierre qu'à partir du grand projet de fortification de Chaussegros de Léry, dont la construction s'étendra de 1717 à 1744.

Le fort Senneville survit aux hauts et aux bas de la traite des fourrures. Comme ouvrage défensif, son usage décline après une décennie. Il sera par la suite occupé par les fermiers et les meuniers du fief et ne retrouvera sa fonction militaire qu'en 1747-1748 lorsque réapparaît la menace d'attaques iroquoises.

LES RUINES

En 1774, la maison située dans l'enceinte du fort est restaurée par Jean-Baptiste-Jérémie Testard de Montigny, qui projette de l'habiter et d'y exploiter un magasin. Son projet se termine abruptement en mai 1776 lorsque les Américains, qui avaient envahi la province l'automne précédent, incendient et détruisent le fort.

Pendant les cinquante années suivantes, aucune reconstruction n'est tentée. Le site est remarqué en 1825 par Jacques Viger, qui note les ruines du fort Senneville dans son recensement de l'île de Montréal. C'est probablement lui qui en a signalé l'existence à l'artiste John Drake et qui lui en a commandé des dessins. Quoi qu'il en soit, on retrouve trois œuvres représentant le moulin et le fort Senneville parmi la série de dessins réalisés par Drake dans la région de Montréal.

D'autres artistes l'imiteront par la suite. En 1831, l'artiste topographe James Duncan plante son chevalet sur l'île Girwood et saisit, dans ce qui est la vue historique la plus complète, la masse toujours imposante du fort, le moulin LeBer sur la colline et le nouveau moulin sur la terrasse près du rivage. En 1839, Philip J. Bainbrigge exécute de son côté une représentation pittoresque du site de Senneville. L'intérêt des artistes pour ce haut lieu patrimonial en démontre toute la valeur et la particularité.

Depuis, les propriétaires successifs du site, parmi lesquels figure John Joseph Caldwell Abbott, premier ministre du Canada de 1891 à 1892, ont respecté et préservé les ruines du fort. Des recherches archéologiques y ont été menées en 1971 puis en 2004, révélant son riche potentiel.



UN SITE ARCHÉOLOGIQUE UNIQUE

Le site du Fort-Senneville est le seul au Québec qui recèle les vestiges d'un fort (poste de traite) privé datant du Régime français. Les fouilles ont révélé une collection abondante d'objets témoignant des premiers contacts entre Européens et Amérindiens, ainsi que des traces d'aménagement antérieur à la construction du fort. Son intégrité et la qualité de son contenu en font un site archéologique remarquable sur les plans de la recherche et de la diffusion.



Ruines du Fort Senneville - paraf. P. Anon. - Ile de Montréal, 1831.